



366, rue Sainte-Anne
 Yamachiche (Québec) G0X 3L0
 Tél. : 819 296-3795
 Téléc. : 819 296-3542
 Courriel : hoteldeville@yamachiche.ca
 Site Internet : www.yamachiche.ca



BULLETIN MUNICIPAL

AVIS IMPORTANT



Pour toute urgence en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville concernant les travaux publics, vous devez appeler au **819 296-3795** et composer le poste **3648**. Vous serez dirigé sur le cellulaire de l'employé de garde.

CHANGEMENT D'HORAIRE POUR LA RÉCUPÉRATION ET LES REBUTS MÉNAGERS

- Nous vous avisons que la collecte de rebuts ménagers (déchets) ainsi que la récupération (recyclage) se feront dorénavant le mardi uniquement.
- À partir du **4 juillet 2017**, le bac bleu (recyclage) et le bac noir (déchets) devront être placés pour la collecte.
- Votre bac de rebuts ménagers (déchets) sera ramassé toutes les semaines (MARDI), selon l'horaire estival.
- Votre bac de recyclage sera ramassé le MARDI aux deux (2) semaines.

Matières résiduelles et matières recyclables ■

Matières résiduelles seulement ■



Juillet 2017

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août 2017

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre 2017

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

ENTRETIEN DES TERRAINS

Avant que des mesures soient appliquées par la Municipalité concernant l'entretien des terrains, incluant les terrains vacants, nous vous rappelons que le Règlement de zonage indique que :

« Tout terrain doit être maintenu en état de propreté par son propriétaire, notamment par la coupe régulière du gazon, le terrain doit toujours être libre de broussailles, de branches, de mauvaises herbes, de tas de terre, de sable, de déchets, de vieux meubles, de carcasses d'auto, de bidons, de vieux matériaux de construction et tout autre rebut ou matière inflammable ou nauséabonde. »

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration!

RESTRICTION D'ARROSAGE

Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre, vous pouvez arroser vos jardins, vos fleurs, vos arbres, vos arbustes et autres végétaux entre 19 h et 23 h : les jours pairs si votre numéro d'immeuble est pair, et les jours impairs si votre numéro d'immeuble est impair.

Il est strictement interdit d'utiliser l'eau de l'aqueduc pour nettoyer les trottoirs, les entrées de cour et les pelouses. Cependant, lors de l'installation d'une nouvelle pelouse, vous pouvez obtenir, sans frais, un permis d'arrosage de la Municipalité.

Aussi, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre, l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour le remplissage de piscine est permise entre 24 h (minuit) et 6 h.

LOISIRS

CINÉMA EN PLEIN AIR

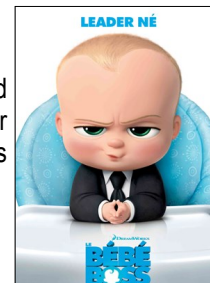
Un film pour toute la famille vous sera présenté sur écran géant, le **samedi 17 juin 2017**, dès la noirceur (vers 21 h), au terrain des loisirs d'Yamachiche.

Titre : Le bébé boss

Gratuit!

Durée : 1 h 37 min.

Description : Il est mal élevé, drôle, porte un costume, transporte une mallette, est accro au café et a un grand impact sur sa nouvelle famille. Mais le bambin à une mission bien précise : enquêter et démanteler une organisation qui veut cesser les activités commerciales des bébés pour les remplacer par des animaux de compagnie.



En cas de pluie, l'activité aura lieu au gymnase de l'école O.J.D.

Sur place : maïs soufflé, croustilles, boissons rafraîchissantes, et ce, à prix modique.

Bienvenue à tous!

À apporter :

- ⇒ chaise
- ⇒ couverture
- ⇒ chasse-moustique

Habillez-vous selon les conditions climatiques.

CROQUE-LIVRES ET BOÎTE À LIRE

Dès l'arrivée du beau temps, la Municipalité installera, dans le parc Marguerite-Bourgeois et le parc Achille-Trahan, un Croque-livres pour les jeunes de 5 à 12 ans et une boîte à lire pour les adolescents, adultes et aînés.

L'initiative vise à rassembler et à engager le milieu autour du plaisir de la lecture. Le Croque-livres et la boîte à lire sont des points de chute qui offrent aux enfants et à leur famille un libre accès à des livres partagés.

L'utilisation est simple et gratuite : une personne peut prendre un livre ou en donner un, sans aucune contrainte. Il ne s'agit pas de prêt de livres, mais bien de partage ou d'échange.



LES ENFANTS, N'OUBLIEZ PAS...

VOTRE CROQUE-LIVRES AIME PAR-DESSUS TOUT :

- ☺ Les enfants qui arrivent en courant pour voir ce qu'il a dans le ventre.
- ☺ Les enfants qui arrivent en courant pour le nourrir.
- ☺ Les discussions entre vous autour de la lecture et du temps qu'il fait.
- ☺ L'ordre, la propreté et... dévorer des livres pour enfants.

VOTRE CROQUE-LIVRES DIGÈRE MAL :

- ☹ Les livres qui ne s'adressent pas aux enfants.
- ☹ Les livres trop abîmés.
- ☹ Les objets autres que les livres.
- ☹ Les fouillis qui rendent difficile la consultation des livres.

LE MARCHÉ PUBLIC YAMACHICHE EST ENFIN DE RETOUR!



Le Marché public se tiendra dans le stationnement de l'église d'Yamachiche, tous les **samedis de 10 h à 15 h** du 17 juin au 26 août 2017. Des producteurs locaux de la MRC de Maskinongé et de la Mauricie y seront avec leurs délicieux produits.

LOISIRS

JOURNÉE SÉCURITÉ SUR ROUES

Samedi 17 juin 2017

Le Club optimiste est heureux de vous offrir une randonnée à vélo, avec dîner et prix de présence. Pour être admissible aux prix de tirages, le port du casque est obligatoire pendant l'activité et l'enfant doit être à vélo.

Nouveau!!!

Les adultes expérimentés désirant accompagner leur enfant à la course y seront autorisés. Selon le nombre d'inscriptions, les groupes seront adaptés.

Prix : Deux (2) vélos et plusieurs accessoires de vélo.

Vous pouvez arriver dès 9 h au stationnement de l'école O.J.D.

pour l'inscription. L'heure de départ est prévue pour 10 h. À mi-trajet, nous vous offrirons le dîner. L'heure de retour est prévue vers 14 h 30. Des activités auront lieu au sous-sol de l'église en cas de pluie.

POUR TOUTE INFORMATION

(ou inscription des enfants qui ne fréquentent pas l'école O.J.D., mais résidents d'Yamachiche)

Céline Arvisais, tél. : 819 296-2172

Courriel : celinearvisais@sogetel.net

* Le Club optimiste de Yamachiche n'est pas responsable des objets perdus ou volés pendant cette journée ni des accidents.

LES SPECTACLES EN PLEIN AIR

Les spectacles en plein air d'Yamachiche reviennent pour une 11^e saison estivale.

Un spectacle aura lieu pour la fête nationale le vendredi **23 juin 2017** et un deuxième spectacle dans le cadre de la fête de la Famille / fête de la sainte Anne le samedi **29 juillet 2017**.

Surveillez la page Facebook pour connaître la programmation.

**UN GROS MERCI À TOUS NOS
PARTENAIRES FINANCIERS!**

Comité organisateur :

Daniel Rocheleau

Crystian Milette

Larry McKinnon

Hugo Le Sage

Clément Rocheleau

Xavier Trahan

Steven Neault

**Les spectacles
en plein air**
d'Yamachiche

SOUPER DE LA FÊTE NATIONALE

La FADOQ vous invite à un souper spaghetti dans le cadre de la fête nationale. Un rendez-vous communautaire où les rencontres, les échanges, les discours et l'histoire seront au rendez-vous.

Bienvenue à tous!

Date : Vendredi 23 juin 2017

Heure : 18 h

Lieu : Sous-sol de l'église d'Yamachiche

Coût : 11 \$ / billet

Aucun billet ne sera disponible à l'entrée.

COFFRE À JOUETS

La Municipalité d'Yamachiche est heureuse de mettre à votre disposition le coffre à jouets du 27 juin au 26 août 2017. Un animateur sera sur place afin de vous faire découvrir les jeux.

Horaire : Mardi : 18 h à 20 h

Jedi : 10 h à 12 h

Samedi : 10 h à 12 h

Lieu : Parc Marguerite-Bourgeois

En cas de pluie, le coffre à jouets ne sera pas ouvert.



QU'EST-CE QU'UN VILLAGE-RELAIS?

Un Village-relais c'est...

Une municipalité offrant, avec ses commerçants, des services essentiels de qualité aux usagers de la route afin d'assurer la sécurité des voyageurs.

À ce jour, 40 municipalités accréditées sont réparties sur tout le territoire québécois.

Services offerts

Les Villages-relais offrent une gamme de douze (12) services essentiels aux usagers de la route. À cela s'ajoute, pour certains d'entre eux, le WiFi, les bornes de

recharge électrique et les stationnements incitatifs.

De plus, les Villages-relais proposent aux voyageurs des attraits authentiques et des paysages inspirants pour faire une pause le long de leur trajet sur les routes du Québec.

Objectifs

- Accroître la sécurité des usagers de la route;
- Offrir une diversité de services et une qualité d'accueil en partenariat avec les commerçants;

- Favoriser le développement et le dynamisme des communautés, des organismes et des commerces locaux;
- Encourager la mise en valeur des attraits touristiques;
- Valoriser l'amélioration et l'aménagement des espaces publics et des bâtiments.

Ambassadeurs

En tant que citoyen d'un Village-relais, tout comme les commerçants, vous êtes un ambassadeur de l'accueil dans votre communauté!

DONNEZ UNE 2^e VIE AUX OBJETS QUE VOUS N'UTILISEZ PLUS!

- Vous avez une tonne de vêtements que vous n'utilisez plus qui encombre votre garde-robe?
- Des meubles non utilisés envahissent votre sous-sol?

Voilà l'occasion idéale de donner au suivant!

Le **bottin des récupérateurs de la MRC de Maskinongé** est là pour ça! Le bottin regroupe une liste d'entreprises et d'organismes qui acceptent diverses matières pour les réutiliser, les recycler ou les valoriser. Donc, si vous désirez vous départir de certains objets de façon plus écologique, vous pouvez maintenant le faire aisément.

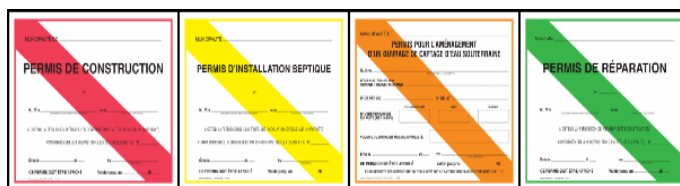
Nous vous invitons à vous rendre sur le site de la MRC de Maskinongé, dans l'onglet « Services » pour accéder au bottin des récupérateurs (<http://www.mrc-maskinongé.qc.ca/services/bottin-recuperateurs-3rv.html>). Il vous sera possible de faire une recherche, par catégorie ou par mot clé, des objets dont vous voulez vous départir afin de savoir où aller les porter. C'est facile et c'est écologique!

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES ET AUX PARTENAIRES INONDATIONS 2017 MERCI!

- Jacques Pellerin, coordonnateur du Plan de sécurité civile
- Personnel de la Municipalité d'Yamachiche
- Pierre Buisson
- Les Éleveurs de volailles de la Rive-Nord
- Le Grec
- Nathalie Ricard
- Nicole Guimond
- Métro Émery
- Buffet Frigon
- Hôtellerie de Trois-Rivières
- MVC Océans : Yann Milot
- Groupe BMR
- Les nombreux bénévoles

Merci

PERMIS



Nous vous rappelons que vous devez toujours vous informer avant de faire des travaux. Un permis peut être obligatoire.

Ne risquez pas d'avoir une infraction qui pourrait vous coûter cher.

NOTE : Suite aux inondations, si vous devez faire des travaux, il est obligatoire d'avoir un permis.

